

**Gabon**

Un territoire à sanctuariser p3

**Ping à Paris**

La déception était au rendez-vous p4

**Robert Bourgi**

Sa disparition fait du bruit p5

**Changements climatiques**

Le Gabon, droit dans ses engagements p7

**Promotion de l'habitat**

Quelles mesures prioritaires ? p8

**Manuel Valls** p2

**« Le Gabon a un président »**

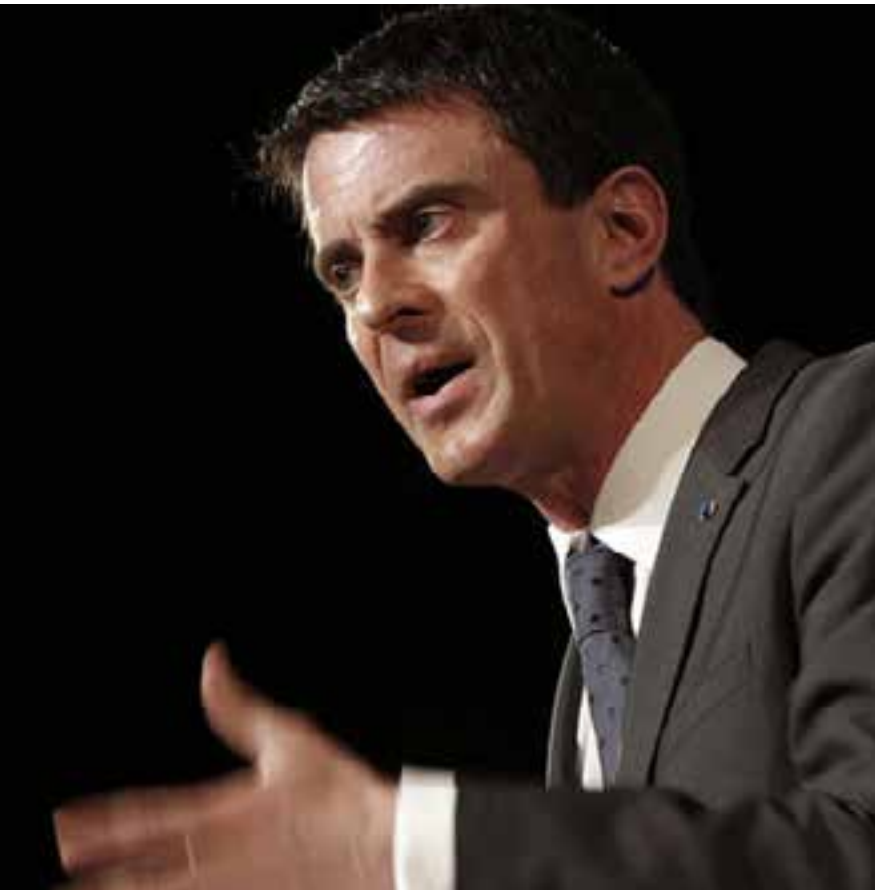
**Jean Ping** p5/6

**Le plus grand raté de la Françafrique**



# Manuel Valls

## « Le Gabon a un président »



**C**oup de théâtre, grosse déception pour les opposants gabonais, la voix de la raison, logique diplomatique... les commentaires vont bon train suite à la déclaration du Premier ministre français. Ce n'est plus le genre de sortie médiatique qui avait provoqué une crispation dans la relation franco-gabonaise. Emmanuel Valls s'est rendu à l'évidence : « Le Gabon a un président ».

Mal élu ou mal aimé ? Là n'est plus la question. Ali Bongo Ondimba a été réélu président de la République du Gabon et a déjà entamé son deuxième mandat, mis en place un gouvernement d'ouverture même si ce dernier a été boudé par certains ténors de l'opposition qui surfaient encore sur la vague de leur succès relatif lors du scrutin présidentiel.

Jean Ping et les plus fanatiques de ses partisans espèrent encore un revirement improbable de la situation après la publication par la mission d'observation électorale de l'Union Européenne d'un rapport qu'ils espèrent accablant. Le but avoué reste la destitution du président Ali Bongo Ondimba. Seulement, l'UE n'est qu'un observateur et non un arbitre, encore moins un juge.

Le Premier ministre français a donc jeté un pavé dans la marre quand il a reconnu publiquement que « le Gabon a un président ». On n'attendait pas forcément cela d'Emmanuel Valls, mais ce dernier s'est rendu à l'évidence. « Et le seul souhait que nous pouvons émettre, c'est qu'il y ait un dialogue, une réconciliation », a-t-il ajouté.

Double déception dans le camp de Jean Ping appelé à reconnaître le président élu et à venir sur la table de la réconciliation à laquelle il a tourné le dos jusqu'ici. Le chef du gouvernement français adopte ainsi une position plus souple et plus diplomatique que ne l'a été celle de son ministre des Affaires étrangères. « L'examen des recours n'avait pas permis de lever tous les doutes », avait martelé Jean-Marc Ayrault.

La France a donc devancé l'Union européenne. En tout cas, il se confirme que Bruxelles est appelé à ne plus continuer à dépasser son rôle d'observateur. Les dirigeants africains, à l'image du tchadien Idriss Déby, et l'Union africaine reconnaissent aussi Ali Bongo Ondimba qu'ils appellent à persévérer pour instaurer le dialogue avec les opposants.

# Gabon

## Un territoire à sanctuariser



**L**e chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba participera, au Maroc, à la COP 22. Un rendez-vous que le Gabon compte mettre à profit pour réaffirmer son engagement fort en faveur d'un développement durable et mettre en avant son ambition de sanctuariser son territoire.

En matière environnementale, les projets développés par les autorités gabonaises s'inscrivent dans une perspective de long terme. L'exploitation raisonnée des ressources naturelles est le socle de la démarche qui consiste à définir des règles de gestion durable du capital naturel, qui en garantisse le renouvellement dans le temps.

L'objectif est que la croissance d'aujourd'hui ne se fasse pas au détriment de la qualité de vie de demain. Ces six dernières années, plusieurs actes ont été posés pour concrétiser cette ambition. Le Gabon a mis en place un

cadre légal qui garantit la protection et la gestion durable de l'environnement. Les aspects liés à la lutte contre les pollutions de l'environnement et à l'aménagement du cadre de vie sont plus particulièrement traités par la loi relative à la protection de l'environnement en République Gabonaise.

Cette loi institue des principes qui tendent à instaurer la préservation et l'utilisation durable des ressources naturelles, la lutte contre les pollutions et nuisances, l'amélioration et la protection du cadre de vie, la promotion de nouvelles valeurs et activités génératrices de revenus liées à la protection de l'environnement ainsi qu'à la sauvegarde du milieu naturel.

Les autorités prévoient également des instances, outils et pratiques de reporting environnemental des engagements du Gabon à destination des institutions internationales.

Enfin, la sanctuarisation du territoire a été étendue aux écosystèmes marins. La préservation de la biodiversité implique de protéger les espaces naturels des interventions humaines nuisibles aux équilibres des écosystèmes. Selon la stratégie d'Aichi de la convention mondiale en faveur de la biodiversité, 17 % des zones terrestres et 10 % des zones marines et côtières doivent être sanctuarisés.

Le Gabon compte aller au-delà de ces objectifs : d'ici 2020, le pays aura sanctuariser 20 % de son territoire.



# Ping à Paris

## La déception était au rendez-vous



4

**P**our redonner un second souffle à son mouvement de contestation, l'opposant Jean Ping mise sur la diaspora gabonaise de France qui compte près de 10 000 âmes. Raison pour laquelle il a choisi de séjourner personnellement en France et investi une petite fortune pour mobiliser le milieu médiatique hexagonal. Mais l'opération n'a pas du tout été à la hauteur de ses espérances.

Le samedi 29 août à la place du Trocadéro, à Paris, quelques centaines de gabonais établis en France ont participé à la mobilisation qui devait pourtant être une démonstration de force pour convaincre la communauté internationale de revoir sa position.

Les organisateurs eux-mêmes ont reconnu que les multiples appels de sensibilisation n'ont pas apporté les résultats attendus. À l'aéroport, seuls quelques dizaines de « militants » ont fait le déplacement pour accueillir le candidat malheureux de la dernière présidentielle qui ne se résout toujours pas à accepter sa défaite.

La capacité d'influence (qualifiée par ses groupes de « percutante ») des tristement célèbres Marc Ona et Laurence Ndong n'a rien donné. Ni celle de ce pasteur appelé Allogo qui a pris la parole pour bénir l'assistance et apporter un message d'espoir...

Notons également l'absence très remarquée des personnalités politiques françaises qui, il y a encore quelques semaines, multipliaient les invectives à l'endroit du président réélu, Ali Bongo Ondimba. Même le très actif Jean-Luc Mélenchon s'est contenté d'envoyer un représentant, un illustre inconnu.

Quant à Jean Ping, qui n'est finalement resté qu'une trentaine de minutes sur place, il n'a pas su trouver les mots pour maintenir l'ardeur de ses partisans dont le nombre s'effrite de jour en jour. Il a lancé sans conviction que « cette victoire » est avant tout celle de ses suiveurs avant d'être la sienne, avant de se poser mollement en libérateur d'une nation en détresse face à la « situation chaotique » actuelle.





## Robert Bourgi Sa disparition fait du bruit

L'avocat qui était l'un des éléments clés de la tentative de putsch électoral conduite par l'ex-diplomate Jean Ping a disparu de la circulation. Sa disparition de la circulation alimente aujourd'hui les chroniques médiatiques et les commentaires sur les réseaux sociaux.

Nombreux observateurs s'attendaient à sa participation à la manifestation des opposants gabonais de la diaspora venus accueillir son « ami » Jean Ping au Trocadéro puis dans les jardins du Ranelagh, devant l'ambassade. Mais Bourgi s'est illustré par une absence très remarquée qui a fait enfler les rumeurs sur le mauvais état de sa santé.

L'hebdomadaire Jeune Afrique affirme pourtant savoir que l'ancien porteur de mallettes se porte bien. Mais l'homme le plus haï d'Afrique, sauf par les partisans de Jean Ping, ne serait plus sur la même longueur d'ondes que celui qu'il avait tenté d'imposer à la tête de l'Etat gabonais.

Ce qui expliquerait en partie, selon certaines sources, l'empressement de celui qui déclarait sans rire être en résidence surveillée à rejoindre la capitale française afin de tenter de renouer le dialogue par l'intermédiaire d'un autre français particulièrement détesté sur le continent : le pseudo journaliste d'investigation Pierre Péan.

Un diplomate africain bien informé et basé à Paris soutient pour sa part que Ping veut absolument obtenir le silence de l'avocat sur les tractations et « les manœuvres scandaleuses » qui ont précédé l'élection présidentielle gabonaise du 27 août dernier ainsi que le plan visant à provoquer le chaos dans le pays après l'annonce du verdict par le ministère de l'Intérieur.

# Jean Ping

## Le plus grand raté de la francAfrique



L'escapade politique de Jean Ping à Paris se voulait être officielle. Il se croit être le président virtuel du Gabon et se rend dans le

pays sur qui il comptait pour l'imposer à Libreville, au Palais du bord de mer. Malheureusement pour lui, le rôle historique de la France en

*suite page 6*

*suite page 5*

Afrique a sérieusement décliné et l'ancienne puissance coloniale a aussi vite fait de se convaincre que Ping n'était pas digne de confiance.

« Le Gabon est l'exemple le plus abouti de la Françafrique ». Ce n'est pas avec de telle déclaration que Jean Ping va mobiliser les Gabonais à renverser le régime en place. Le perdant de la dernière élection présidentielle fait évidemment les yeux doux à la France, puisque « jusqu'à récemment c'est toujours Paris qui a choisi les dirigeants gabonais », dit-il.

« Jusqu'à récemment », cela veut-dire que le Gabon s'est émancipé, devenu indépendant et fort. Celui qui est arrivé deuxième au scrutin du 27 août 2016, ne cache pas son intention de solliciter l'aide de la France pour l'imposer au Gabonais. Selon Jean Ping, le chef de canton Léon Mba et le postier Omar Bongo n'avaient pas mérité d'être imposés par l'Elysée, contrairement à lui.

La dernière intervention de Manuel Valls sur France 24 sonne comme une douche froide pour le diplomate échoué. Le Premier ministre français qui a donné la position définitive de la France : reconnaissance sans ambiguïté de la réélection d'Ali Bongo Ondimba, invitation de l'opposition à dialoguer.

L'ancien président de la Commission africaine constate amèrement aujourd'hui que la diplomatie française et européenne est impuissante pour l'aider à accéder au pouvoir. Des sanctions contre le président Ali Bongo ou le régime ne vont que compliquer les relations avec le Ga-



bon et pourraient au contraire rapprocher les Gabonais de leur président. Nombreux regrettent encore d'avoir été floués par la propagande française sur l'adoption inventée du premier fils d'Omar Bongo, une calomnie qui a influencé de nombreux votes en faveur de Ping.

C'est bel et bien l'Union africaine qui a la légitimité de s'occuper du cas Gabon afin d'éviter que la crise post-électorale fomentée depuis l'Europe ne puisse avoir lieu. Le Quai d'Orsay est conscient d'avoir perdu la main. Le ministre français des affaires étrangères a reconnu en l'UA, et non l'UE, la légitimité pour aider le Gabon à « trouver une solution de réconciliation politique ». La Françafrique ne peut décidément rien pour Jean Ping.

Il continue, auprès de quelques diplomates étrangers prêts à entendre ses jérémiades, de s'auto-proclamer président élu du Gabon. Jean Ping a toujours beaucoup de mal à porter l'habit du perdant. La page a été pourtant tournée sur l'élection présidentielle du 27 août au Gabon. On connaît le nom du vainqueur. Mais celui qui est arrivé en seconde position remue ciel et terre pour s'arroger le titre de président de la République.

Alors que Ping et ses sbires continuent de diaboliser le président réélu auprès des dirigeants occidentaux, des leaders africains s'offusquent de cette attitude. A un moment où les Etats d'Afrique déploient, en effet, d'importants efforts pour s'affranchir de la tutelle néocoloniale, Jean Ping fait tout pour que l'ancienne métropole joue un nouveau rôle pour régler un litige électoral. Tout simplement parce qu'il a perdu l'élection.

Les autres candidats ont fait l'effort de se rapprocher d'Ali Bongo Ondimba, reconduit à la présidence gabonaise par la majorité des électeurs du pays. Mais Jean Ping, en très mauvais perdant, a préféré fermer la porte à de possibles pourparlers.

Avec l'illusion du soutien financier, moral, voire paramilitaire de la Françafrique, le candidat malheureux à l'élection du 27 août va continuer à s'enfermer dans son cocon. Mais il y a de forte chance qu'il le regrette. Car cet épisode constitue le dernier combat de Jean Ping, un septuagénaire à l'orée d'une retraite politique définitive.

# Changements climatiques

## Le Gabon, droit dans ses engagements



7

**L**e Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et de l'Intégration régionale, chargé des Gabonais de l'étranger, M. Pacôme Moubélet Boubeya, s'est rendu au siège des Nations Unies pour déposer le 2 novembre 2016 l'instrument de ratification de l'Accord de Paris.

Le chef de la diplomatie gabonaise se félicite de la présence à la cérémonie de dépôt des Ambassadeurs François Delattre et Omar Hilale, respectivement représentants permanents de la France et du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies. Les hauts diplomates ont réaffirmé leur volonté de coopérer avec le Gabon dans la lutte contre les changements climatiques, ceci alors que le Maroc accueille, à partir du 7 novembre, la 22e Conférence des Parties (COP22) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

En présence du Secrétaire général adjoint aux affaires juridiques et conseiller juridique de l'ONU, M. Miguel de Serpa Soares, le Ministre des Affaires étrangères a réitéré la volonté des Etats les plus vulnérables, notamment africains, «d'obtenir un véritable appui pour endiguer l'impact du réchauffement climatique sur l'environnement et sur le quotidien des populations».

Le 25 octobre dernier, par décret 0513/PR, le Chef de l'État promulguait la loi 021/2016 autorisant la ratification de l'Accord de Paris signé à New York en avril.

En marge de cet événement, le Ministre a eu un échange fructueux avec l'Ambassadeur Fodé Seck, représentant permanent du Sénégal auprès de l'ONU - dont le pays préside en ce mois de novembre le Conseil de sécurité - et avec le Fidjien Peter Thompson, actuel Président de l'Assemblée générale.



# Promotion de l'habitat

## Quelles mesures prioritaires ?

**L**e développement du secteur de l'habitat demeure le grand défi de ces prochaines années au Gabon. Les grandes lignes sont déjà fixées. Il s'agira pour les responsables de surmonter les obstacles qui ont entravé l'expansion du pays dans ce domaine et de produire rapidement des résultats tangibles.



Pour rappel, le ministre de l'Urbanisme et du Logement, Désiré Guedon, a déclaré il y a un an presque jour pour jour au cours de la réunion hebdomadaire de son cabinet qu'il a été discuté en Conseil des Ministres des perspectives 2016-2018 dans le domaine du logement.

Le ministre a alors attiré l'attention de ses directeurs généraux sur l'impérieuse nécessité de mettre à sa disposition, toutes les informations devant porter sur deux axes à savoir : l'état des lieux et les prévisions sectorielles.

Le premier volet comporte les éléments des

réformes envisagées, la comptabilisation en termes d'aménagement des réservations foncières, de viabilisation des parcelles, de construction de logements par les promoteurs publics et privés et les « auto constructeurs », le nombre de logements disponibles et la stratégie de commercialisation pour ce qui est de la SNLS.

Concernant les projets, il a été surtout question de la réforme du Centre Technique de l'Habitat (CTH) et de la Direction de l'Assistance à l'auto construction, de vulgariser les mesures d'accompagnement et d'attractivité du secteur, de la stratégie de commercialisation des logements disponibles et de la stratégie de finalisation des travaux en cours. A cela s'ajoute la question de financement des acquéreurs et des promoteurs immobiliers.

Aujourd'hui, le secteur est sous la tutelle d'une Vice-primature qui aura pour mission en premier lieu de terminer le travail d'état des lieux et de rendre public le plan d'actions se rapportant aux perspectives.

Le vice-Premier ministre en charge de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement, Bruno Ben Moubamba, qui a laissé entendre qu'il souhaite commencer par « un grand projet de loi » visant à normaliser le secteur notamment en matière de propriété foncière.

L'ancien candidat à la présidentielle et aujourd'hui numéro deux du gouvernement n'a pas encore cependant donné son avis sur les mesures déjà envisagées.